

Compte rendu CHS-CT du 13/09/2016

Examen des fiches CHS-CT :

Certaines fiches ont été résolues (positionnement d'étagères au CDIF, demande d'écrans plus grands au SIE St Amand, résorption des odeurs liées au restaurant de la Cité administrative Condé)
D'autres sont en cours d'étude (poubelles de St Amand, ouvrants et portillon de Condé, ergonomie du plateau du SIP et de la Caisse de Vierzon).

Suivi des accidents du travail et maladies professionnelles :

3 accidents de trajet domicile/travail sont à déplorer pour le 1er semestre 2016.

Prévention du risque incendie :

La CGT a souligné le fait qu'aucun exercice n'avait eu lieu à Ste Catherine depuis 2 ans alors que la législation du travail en impose un chaque semestre. La Direction se met ainsi hors la loi. A cette remarque, cette dernière indique qu'un exercice d'évacuation sera réalisé le 15 septembre sur ce bâtiment.

Pour les sites extérieurs, nous remarquons la même problématique, hormis Sancerre. Un rappel aux chefs d'unité va être fait sur le respect des préconisations (exercices réguliers d'évacuation).

Il nous apparaît indispensable d'effectuer ces exercices régulièrement pour la sécurité de chacun. Cela permet également de détecter les problèmes devant être résolus, concernant les personnels et les locaux.

Rapport des visites de sites :

- visite de la commission du CHS-CT à Châteaumeillant :

Les diverses anomalies relevées par la commission de visite du CHS-CT ont été, pour la plupart, prises en compte par la Direction : l'éclairage a été changé, la porte du sas ajustée, le ballon d'eau chaude réparé, la sécurité de la porte arrière renforcée.

Seul reste l'éclairage de secours qui devra être mis en conformité rapidement.

- visite de l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) à Sancerre :

C'est un bâtiment vieillissant d'où un nombre assez important d'anomalies : sols devant être rénovés ainsi que des revêtements muraux, positionnement incorrect de certains extincteurs, escabeaux non-sécurisés, VMC encrassée.

La Direction fait part de plusieurs propositions : changement de la moquette du SIP et du papier peint déchiré, nouveaux luminaires à LED. Par contre, beaucoup de choses restent floues : elle évoque des pistes ou des solutions à venir mais rien de concret dans l'immédiat. Nous ne nous satisfaisons pas de cette réponse et avons insisté pour que toutes les remarques de l'ISST soient prises en compte.

Pour s'assurer que toutes les préconisations soient mises en oeuvre, les représentants syndicaux ont insisté sur la tenue d'un tableau permettant un meilleur suivi des mesures.

Utilisation du budget du CHS-CT :

Les représentants ont voté l'utilisation des crédits du CHS-CT pour cette fin d'année.

L'accent a été mis sur la sécurité. Le toit terrasse de Ste Catherine va faire l'objet d'une sécurisation complète par pose de garde-corps ce qui utilise grandement le solde ; des formations des agents de service au travail en hauteur seront organisées ; des trousseaux de secours seront achetées.

Programmation des visites du CHS-CT en cette fin d'année 2016 :

Sur intervention de la CGT, concernant l'accès à la cour Nord de Condé où piétons et voitures utilisent le même passage avec un portillon difficile à ouvrir, la commission de visite du CHS-CT se rendra sur place. De plus, une visite du site de Baugy est programmée pour cette fin d'année.

Projet de réaménagement de la caisse de Vierzon :

Le plan élaboré par la Centrale ne satisfait ni les agents de Vierzon, ni les membres du CHS-CT. C'est pourquoi, seront organisés 2 déplacements sur le site avec l'objectif d'améliorer le projet concernant l'ergonomie de la caisse tout en tenant compte des problématiques des agents. Ces visites porteront aussi sur l'aménagement des box de réception.

Pôle contrôle expertise (PCE) :

C'est à notre connaissance la 1ère fois que tous les agents d'un service écrivent à un Directeur en plein été pour l'alerter de leurs difficultés et leur malaise liés au manque de personnel (-2,4 sur 7 postes implantés) et des conséquences qui en découlent sur l'exercice des missions. Le service est actuellement éclaté en 3 (une partie du travail est déporté sur Lahitolle et un agent de St Amand renforce à distance le PCE, pôle installé sur Condé) ce qui déstabilise le collectif de travail autour d'une mission aussi essentielle que le contrôle.

Nous avons appuyé les propos de Solidaires concernant les difficultés de ce service et la demande de baisse des objectifs. Devant l'insistance des représentants des personnels, la Direction répond : "*le calibrage des objectifs sera fonction des effectifs. C'est un engagement que l'on peut prendre*". De plus elle assure qu'il n'y aura pas de pression sur les agents et le chef de service. Nous attendons maintenant une traduction concrète.

Nous sommes allés dans le service ; les agents ont évoqué une usure psychologique. C'est pourquoi la CGT a insisté pour que le CHS-CT effectue un suivi du dossier.

De plus, l'assistante sociale, en relation avec le médecin de prévention de Blois, rencontrera les agents du PCE. Il en sera de même pour les agents de la trésorerie de Sancoins qui se sont, eux aussi, adressés à la Direction pour un problème similaire.

La question des effectifs est bien le centre de tous les problèmes. Les agents en font les frais au quotidien.

Cela n'est pas acceptable. Si pour sauvegarder l'état de santé des agents du PCE les objectifs doivent être revus à la baisse, la réalité de la mission nécessite à minima le pourvoi de tous les emplois implantés..

Questions diverses

Caisse de Mehun: un représentant FO a évoqué plusieurs détails qui doivent être réglés sur ce poste (bouton d'ouverture de la porte, tiroir de la caisse, etc). Ils seront pris en compte rapidement.

Élagage des arbres devant les fenêtres du PRS (Condé): La Cgt a relayé la demande des agents dont le bureau est bien trop sombre. Les arbres étant dans le patio de l'Inspection académique, une nouvelle demande lui sera adressée.

Pic de chaleur: ce point abordé par la Cgt et FO fera l'objet d'une étude distincte lors d'un CHS-CT en début d'année 2017. Plusieurs propositions ont été émises (rafraichisseurs d'air, éoliennes au plafond, recensement des agents isolés, etc). La Cgt a souhaité que les mails concernant les conditions climatiques (chaleur ou neige) soient adressés à l'ensemble des agents et non réservés aux seuls chefs de service. La Direction a accepté notre demande.

Restructurations des services de Condé: la Cgt a obtenu la tenue d'un groupe de travail supplémentaire au vu de la complexité du dossier. De plus, nous avons demandé à la Direction qu'elle revoie les sols qui ne sont pas plans dans certains bureaux (risques de TMS) et qu'une étude soit réalisée pour climatiser le plus chaud des bureaux du 3ème étage (recouvrement SIP Bourges Sud).

Vos représentants CGT Finances Publiques au CHS-CT

Sophie Lejot, Gillette Tessier